

D.E.X – Phase 02

La 2^{ème} phase du dossier d'exécution consiste en l'élaboration des **trois parties** ci-après :

1. Voiries et réseaux divers (VRD)
2. Corps d'état secondaires (CES)
3. Pièces écrites.

La 1^{ère} partie s'étale sur la semaine du 30/04 au 08/05/20. Elle consistera à **représenter et à quantifier** le lot **VRD**, comme son nom l'indique. Elle englobera :

- A- Le **tracé de la voirie** de votre plan de masse ainsi que tous les réseaux divers à recevoir :
- Voirie : (tracé de la voie, profils en long et en travers, et le détail de la chaussée : composants nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage (ses différentes couches) et le devis descriptif).
 - Parkings
 - Allées piétonnes
 - Espaces verts
 - Eclairage extérieur
 - Clôture
 - Trottoir et bordure (cunettes si elles existent)
 - Bâche à eau
 - Niche d'électricité, téléphone, de gaz.
 - Poste transformateur
 - Local poubelle
 - Réseau incendie.

B- Les **devis descriptifs et quantitatifs** y afférant doivent être établis.

Il vous est demandé de faire un descriptif des tous ces lots portés sur votre plan de masse en y projetant le tracé et les luminaires de l'éclairage extérieur ainsi que le tracé des réseaux (assainissement, AEP) sans oublier toutes les amenées d'énergie.

Bon courage.